

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 10

Artikel: International business park, Archamps: une coopération transfrontalière concrète
Autor: Pascal, Roland
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

International Business Park, Archamps: une coopération transfrontalière concrète

Economiquement, l'ensemble formé par Genève et la France voisine a-t-il un sens ?

Les observateurs français doivent, à notre avis, se garder de sous-estimer la dynamique intrinsèque de l'expansion genevoise.

Cette dynamique correspond à ce que l'on appelle aujourd'hui une « niche ». Car l'atout de la Suisse – et plus particulièrement de Genève – est de répondre à un ensemble de fortes tendances contemporaines. Les activités tertiaires sont une part croissante des économies développées ; celles-ci se limitent de plus en plus aux fortes valeurs ajoutées ; enfin la spécificité suisse (dont la neutralité est un volet important) et l'image internationale de Genève sont des facteurs au moins aussi positifs que l'appartenance (plus banalisée) à une communauté économique européenne.

Il est vrai que cette dynamique rencontre une limite dans une certaine saturation causée par l'insuffisante dis-

PAR ROLAND PASCAL,
ANNECY (FRANCE)

ponibilité de l'espace et de la population active.

La France voisine s'est ainsi trouvée dans la position d'une sorte d'amortisseur de déséquilibres.

Par la force des choses, elle continuera à jouer ce rôle. Nul ne peut, à coup sûr, dire quelle sera l'échelle de l'agglomération formée par Genève et la France voisine, d'ici quelques dizaines d'années.

Quand nous avons conçu le projet « International Business Park » d'Archamps, nous avons pensé nous inscrire dans une telle évolution d'ensemble, sans apporter cependant de bouleversement immédiat des données socio-économiques franco-genevoises.

En effet, si le site d'Archamps se développe au rythme prévisible, dans un délai de quelques années, les emplois créés ne représenteront jamais qu'un centième environ de la population active de la République.

On ne saurait oublier non plus l'ordre de grandeur représenté – ensemble – par Genève et la Haute-Savoie : environ un millième de l'économie mondiale. Le rappel de cette échelle, s'ajoutant aux bouleversements qui caractérisent l'économie mondiale (déshindustrialisation, délocalisation, fusions-acquisitions, etc.), n'est-il pas un argument en faveur de l'addition

des talents et des capacités de Genève et de la France voisine ?

Mais une véritable complémentarité suppose que les conditions en soient réunies.

Dans le cas d'International Business Park, nous citerons trois de ces conditions :

- il fallait une vocation sélective du site ;
- il fallait que ce site représente une réalité conforme à l'image « haut de gamme » qui est celle de Genève ;
- il fallait engager solidement des intérêts suisses, et leur donner une place significative dans les instances de décision du site.

Une vocation sélective du site

De fait, International Business Park rompt avec les formules passe-partout de technopôles, modèles de sites obsoletés et ne reflétant pas de véritable contenu normatif.

L'organisation en est pensée pour répondre aux besoins spécifiques des compagnies en expansion, à fort contenu technologique, à fort degré d'ouverture internationale.

C'est pourquoi le site offre la conformité absolue à un standard international : celui des « business parks » de dernière génération.

Il y a une logique économique croissante : celle de l'attraction de la matière grise, de la forte valeur ajoutée, pour les sites hypersélectifs.

D'où le ciblage des activités prévues pour le site d'Archamps : le tertiaire supérieur de management, la recherche-développement, les services de conseil et d'ingénierie informatiques, la technologie à forte valeur ajoutée.

Une réalité conforme à l'image « haut de gamme » de Genève

Nouveau pour l'Europe continentale, le concept de « business park » correspond d'une manière particulièrement harmonieuse à l'image « haut de gamme » de Genève.

Ce concept traduit des critères précis d'urbanisme, d'architecture et d'équipement.

Ainsi, le site est situé de part et d'autre de l'autoroute, l'accès se fait par un échangeur spécifique, avec un maillage de larges avenues, et avec la disponibilité d'une place de parking par emploi. Les constructions permettent de mixer les bâtiments intelligents et les bâtiments d'activités, tous reliés à un réseau de télécommunications à valeur ajoutée équipé au plus haut niveau européen.

De même doivent être présents tous les services nécessaires à la vie internationale des affaires. Ainsi il est prévu la mise en place d'un complexe « World Trade Center » d'une ampleur sans équivalent en Europe.

L'engagement solide d'intérêts suisses

La mise en œuvre d'un tel site nécessitait de réunir des compétences – et des réseaux commerciaux – exprimant un savoir-faire incontestable dans les domaines de la finance et de l'immobilier.

Le choix a donc été fait d'attirer le maximum de capitaux privés, réunis dans une société d'aménagement comportant 39 actionnaires : grandes banques de dépôts, banques d'affaires, grandes banques étrangères, grandes sociétés immobilières françaises et suisses, « venture-capital » français et étranger.

Le résultat est un « tour de table » unique en Europe dans cette catégorie, avec la particularité d'avoir des capitaux suisses qui se trouvent en position majoritaire dans le capital privé.

S'associer aux plus grands noms de la finance et de l'immobilier est sans doute le meilleur moyen d'attirer comme utilisateurs finals les grands noms de l'informatique, des hautes technologies et de la recherche.

Genève vue par un entrepreneur romand

La «grande ville du bout du lac»

Les premières installations sur le site sont prévues pour la fin de 1989.

Il s'ouvrira ainsi des opportunités différentes – mais complémentaires – de celles existant à Genève, à cause des différences de coûts et de l'appartenance à la Communauté européenne. L'environnement d'affaires apporté par Genève, rapproché de ce qui pourrait devenir un des sites majeurs en Europe pour les activités d'avenir, peut valablement représenter un bénéfice réciproque pour Genève et le Genevois français.

Il serait inadéquat de juger sous un angle exclusivement régional, de se borner à un bilan avantages/inconvénients à court terme.

L'apport d'International Business Park à la région genevoise est conçu pour être essentiellement qualitatif.

Si l'on prend en compte les évolutions nécessaires à terme, on doit considérer que ce site a pour ambition essentielle de contribuer à renforcer, d'une manière toute pragmatique, les positions de notre région sur les créneaux d'activités qui conditionnent l'avenir.

Rarement un site aura prêté à autant de clichés que la «grande ville du bout du lac»; Genève où il paraît plus facile de trouver un établissement bancaire qu'une place de parc; ville des organisations internationales où les étrangers sont tellement nombreux qu'il est très difficile de rencontrer un Genevois; mecque européenne des télécommunications, le temps d'une manifestation à Palexpo; et monoculture de luxe où l'on est agressé par le caractère ostentatoire de boutiques dont les prix affichés sont d'emblée dissuasifs pour le Suisse moyen.

Longtemps, j'ai personnellement subi ces clichés et bien d'autres encore: bijouteries prospères grâce à la clientèle des ressortissants de l'OPEP, au temps où les pétrodollars coulaient

PAR ALAIN JENNY,
LAUSANNE

à flots; puis ville presque sinistrée devant le reflux des cours du pétrole, de la clientèle arabe et des pétrodollars. Ville des organisations internationales, qui font de Genève un monde totalement à part.

A l'instar du reste de la Suisse, le secteur des services a progressivement remplacé à Genève, au cours des dernières décennies, celui des industries manufacturières, compensant largement les pertes d'emploi subies. D'aucuns ont vu dans cette évolution la base d'une prospérité accrue et durable. Or, des services qui ne sont pas principalement voués à soutenir la croissance industrielle prennent rapidement un caractère parasitaire, devenant un but en soi au lieu d'un moyen. Une société développée ne peut pas fonder son existence sur le seul secteur des services. De plus, les mutations technologiques (télécommunications) et institutionnelles (création de nouveaux grands marchés tels que la CEE) vont bouleverser les conditions de la concurrence internationale dans ce domaine, qui va subir de profondes mutations.

Le regard de l'Histoire: l'exemple de Venise

Tirée des exemples de l'Histoire, la décadence, dès le XVI^e siècle, de Venise repliée sur elle-même après avoir régné sur le commerce international, montre que la «ville services» précède la «ville musée» avant de devenir la «ville assistée». Pendant

que l'Unesco tente de protéger la lagune, les autorités la «détruisent» en s'efforçant de créer de nouvelles zones industrielles (polluantes) qui ne produisent même pas le succès économique escompté.

L'historien américain Frédéric C. Lane¹ explique bien que c'est précisément quand Venise renonça à investir dans de meilleures méthodes de production de sa flotte qu'elle abandonna la maîtrise des routes maritimes aux Hollandais et aux Anglais, se repliant dans un protectionnisme frileux. C'est l'investissement de son énergie dans une politique «terrienne» en Italie (les fameuses «villas vénitiennes») et dans des services déconnectés des enjeux fondamentaux de la société vénitienne qui amorça la décadence évoquée.

Une impression superficielle

Cette comparaison de Genève avec un processus d'insularisation comme celui qu'a connu Venise est d'autant plus frappante que cette «image» de Genève, «ville du bout du lac», peut être reportée à la Suisse entière par rapport à la CEE et à l'Europe de demain!

Mais il serait dommage de s'en tenir à cette impression dégageée par la façade. Ayant eu la chance de collaborer de plus près avec l'économie et les autorités genevoises, j'ai découvert un monde où la tradition industrielle se maintient malgré les pressions inflationnistes et malgré les sirènes des nombreux «business parks» qui poussent comme des champignons en «France voisine».

Il faut rendre grâce à la clairvoyance et au dynamisme des autorités politiques, qui ont réussi à offrir à leur éco-

Adresse de l'auteur:

M. Roland Pascal
Directeur général des services
du département de la Haute-Savoie
Rue du 30^e Régiment d'Infanterie 1
Case postale 444
74041 Annecy Cedex

¹ Venice, a maritime republic.